selon le Règlement sur les produits dangereux



Atinvicitinib Formulation

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 08/14/2024 3.5 09/28/2024 6047679-00017 Date de la première parution: 06/19/2020

SECTION 1. IDENTIFICATION

Nom du produit Autres moyens d'identifica-

tion

: Atinvicitinib Formulation: Donnée non disponible

Détails concernant le fabricant ou le fournisseur

Nom de société du fournis- : Merck & Co., Inc

seur

Adresse : 126 E. Lincoln Avenue

Rahway, New Jersey U.S.A. 07065

Téléphone : +1-908-740-4000 Numéro de téléphone en cas : +1-908-423-6000

d'urgence

Adresse de courrier élec-

tronique

: EHSDATASTEWARD@merck.com

Utilisation recommandée du produit chimique et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée : produit vétérinaire

Restrictions d'utilisation : Sans objet

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classement SGH en conformité avec les règlements sur les produits dangereux

Pas une substance ni un mélange dangereux.

Éléments étiquette SGH

Pas de pictogramme de danger, pas de mot indicateur, pas de déclarations sur les risques, pas de déclarations sur la sécurité requis.

Autres dangers

Le contact de la poussière avec les yeux peut causer une irritation mécanique.

Le contact avec la poussière peut provoquer une irritation mécanique ou le dessèchement de la peau.

Peut former un mélange poussière/air explosif au cours du traitement, manipulation ou d'autres moyens.

SECTION 3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Substance/mélange : Mélange

Composants

Nom Chimique	Nom commun/Synon yme	No. CAS	Concentration (% w/w)			
Cellulose	Donnée non disponible	9004-34-6	54.17			
atinvicitinib	Donnée non disponible	2169273-59-8	3			

SECTION 4. PREMIERS SOINS

selon le Règlement sur les produits dangereux



Atinvicitinib Formulation

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 08/14/2024 3.5 09/28/2024 6047679-00017 Date de la première parution: 06/19/2020

Conseils généraux : En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un

médecin.

Si les symptômes persistent ou si le moindre doute existe,

consulter un médecin.

En cas d'inhalation : En cas d'inhalation, déplacer à l'air frais.

Faire appel à une assistance médicale si des symptômes

apparaissent.

En cas de contact avec la

peau

Laver à l'eau et au savon.

Faire appel à une assistance médicale si des symptômes

apparaissent.

En cas de contact avec les

yeux

Si le produit atteint les yeux, bien rincer avec de l'eau. Faire appel à une assistance médicale si de l'irritation se

développe et persiste.

En cas d'ingestion : En cas d'ingestion, NE PAS faire vomir.

Faire appel à une assistance médicale si des symptômes

apparaissent.

Rincer soigneusement la bouche avec de l'eau.

Symptômes et effets les plus

importants, aigus et différés

Le contact avec la poussière peut provoquer une irritation

mécanique ou le dessèchement de la peau.

Le contact de la poussière avec les yeux peut causer une

Aucune précaution particulière n'est requise pour les secour-

irritation mécanique.

Protection pour les secour-

istes

istes.

Avis aux médecins : Effectuer un traitement symptomatique et d'appoint.

SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyen d'extinction approprié : Eau pulvérisée

Mousse résistant à l'alcool Dioxyde de carbone (CO2) Poudre chimique d'extinction

Moyens d'extinction in-

adéquats

Inconnu.

Dangers spécifiques pendant :

la lutte contre l'incendie

Éviter la formation de poussières; des poussières fines dispersées dans l'air à des concentrations suffisantes, et en présence d'une source d'allumage, présentent un risque

d'explosion des poussières.

Une exposition aux produits de combustion peut être

dangereuse pour la santé.

Produits de combustion dan-

gereux

Oxydes de carbone Oxydes métalliques

Méthodes spécifiques d'ex-

tinction

Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions

locales et à l'environnement immédiat.

Les récipients fermés peuvent être refroidis par eau pulvéri-

sée.

Déplacer les contenants non-endommagés de la zone de

l'incendie, s'il est possible de le faire sans danger.

Évacuer la zone.

Équipement de protection : Si nécessaire, porter un appareil respiratoire autonome lors

selon le Règlement sur les produits dangereux



Atinvicitinib Formulation

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 08/14/2024 3.5 09/28/2024 6047679-00017 Date de la première parution: 06/19/2020

spécial pour les pompiers de la lutte contre l'incendie.

Utiliser un équipement de protection personnelle.

SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence Suivez les conseils de manipulation (voir chapitre 7) et les recommandations en matière d'équipement de protection (voir chapitre 8).

Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement.

Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est

possible sans danger.

Retenir l'eau de lavage contaminée et l'éliminer.

Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne

peuvent pas être contenues.

Méthodes et matières pour le : confinement et le nettoyage

Recueillir la matière mécaniquement et la mettre dans des

récipients adéquats à fin d'élimination.

Éviter la dispersion des poussières dans l'air (i.e., le

nettoyage de surfaces poussiéreuses avec de l'air comprimé). Les dépôts de poussières ne doivent pas s'accumuler sur les surfaces car ils peuvent former un mélange explosif s'ils viennent à être libérés dans l'atmosphère en concentrations

suffisantes.

Des lois et règlements locaux ou nationaux peuvent s'appliquer au déversement et à l'élimination de ce produit, de même qu'aux matériaux et objets utilisés pour le nettoyage. Vous devrez déterminer quels règlements sont applicables. Les sections 13 et 15 de cette fiche signalétique fournissent des informations concernant certaines exigences locales ou

nationales.

SECTION 7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

Mesures d'ordre technique : De l'électricité statique peut s'accumuler et enflammer des

poussières en suspension et provoquer une explosion. Fournir des précautions adéquates, telles que mise à terre et continuité de masse électriques, ou des atmosphères inertes.

Ventilation locale/totale

Conseils pour une manipula-

tion sans danger

N'utiliser qu'avec une ventilation adéquate.

Ne pas respirer les poussières.

A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité, sur la base des résultats de

l'évaluation de l'exposition du lieu de travail.

Minimiser la formation et l'accumulation de poussières. Conserver le contenant fermé lorsqu'il n'est pas utilisé. Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'allumage. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

Prenez soin de prévenir les déversements, les déchets et de

minimiser les rejets dans l'environnement.

Conditions de stockage

sures

Garder dans des contenants proprement étiquetés. Entreposer en prenant en compte les particularités des

selon le Règlement sur les produits dangereux



Atinvicitinib Formulation

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 08/14/2024 09/28/2024 6047679-00017 Date de la première parution: 06/19/2020 3.5

législations nationales.

Matières à éviter Ne pas stocker avec les types de produits suivants :

Oxydants forts

SECTION 8. MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Composants	No. CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle / Concentration admissible	Base
Cellulose	9004-34-6	TWA	10 mg/m ³	CA AB OEL
		TWA (Pous- sière totale)	10 mg/m ³	CA BC OEL
		TWA (fraction de poussière inhalable)	3 mg/m³	CA BC OEL
		VEMP (poussière totale)	10 mg/m ³	CA QC OEL
		TWA	10 mg/m ³	ACGIH
atinvicitinib	2169273-59- 8	TWA	80 ug/m3 (OEB 3)	Interne
		limite d'essuyage	800 ug/100cm2	Interne

Mesures d'ordre technique

Tous les contrôles de génie doivent être implémentés par une structure conçue et exploitée en conformité aux principes

de BPF afin de protéger les produits, les travailleurs et

l'environnement.

Les technologies de confinement appropriées pour contrôler les composés doivent contrôler à la source et empêcher la migration du composé à des zones non-contrôlées (par ex.,

des dispositifs de confinement ouverts). Minimiser l'ouverture et la manipulation.

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire Si une ventilation locale par aspiration adéquate n'est pas

> disponible ou si l'évaluation de l'exposition démontre des expositions au-delà des lignes directrices recommandées,

utiliser une protection respiratoire.

Filtre de type

Protection des mains

Type protégeant des particules

Matériau : Gants résistants aux produits chimiques

Remarques Penser à doubler les gants.

Protection des yeux Utiliser des lunettes de protection avec des écrans latéraux

ou lunettes protectrices.

Si l'environnement ou l'activité professionnelle implique la

selon le Règlement sur les produits dangereux



Atinvicitinib Formulation

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 08/14/2024 3.5 09/28/2024 6047679-00017 Date de la première parution: 06/19/2020

présence de poussière, de brumes ou d'aérosols, il faut

porter des lunettes appropriées.

Utiliser un masque facial ou une autre protection intégrale du visage s'il existe un risque de contact direct du visage avec

des poussières, brumes ou aérosols.

Protection de la peau et du

corps

Uniforme de travail ou sarreau de laboratoire.

D'autres vêtements de corps doivent être utilisés selon les tâches réalisées (par ex., manchons, tablier, gantelets, vêtements jetables) afin d'éviter l'exposition des surfaces

cutanées.

Utiliser des techniques de déshabillage appropriées pour enlever des vêtements potentiellement contaminés.

Mesures d'hygiène : Si une exposition aux produits chimiques est probable

pendant l'utilisation typique, fournir des systèmes de nettoyage occulaire et des douches de sécurité proches du

lieu de travail.

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant

l'utilisation.

Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. L'opération réelle d'une usine doit comporter un examen des contrôles de génie, des équipements de protections de la personne appropriés, des procédures de déshabillage et de décontamination appropriées, une surveilles de l'hygiène industrielle, une surveillance médicale et l'utilisation de

contrôles administratifs.

SECTION 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect : poudre

Couleur : blanc cassé

Odeur : sans odeur

Seuil de l'odeur : Donnée non disponible

pH : Donnée non disponible

Point de fusion/congélation : Donnée non disponible

Point d'ébullition initial et in-

tervalle d'ébullition

Donnée non disponible

Point d'éclair : Sans objet

Taux d'évaporation : Sans objet

Inflammabilité (solide, gaz) : Peut former un mélange poussière/air explosif au cours du

traitement, manipulation ou d'autres moyens.

Inflammabilité (liquides) : Sans objet

Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité Donnée non disponible

selon le Règlement sur les produits dangereux



Atinvicitinib Formulation

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 08/14/2024 09/28/2024 6047679-00017 Date de la première parution: 06/19/2020 3.5

Donnée non disponible

supérieure

Limite d'explosivité, inférieure

/ Limite d'inflammabilité inféri-

eure

Pression de vapeur Sans objet

Densité de vapeur relative Sans objet

Densité relative Donnée non disponible

Densité 0.2 - 0.9 g/cm³

Solubilité

Solubilité dans l'eau Donnée non disponible

Coefficient de partage (n-

octanol/eau)

Sans objet

Température d'auto-

inflammation

Donnée non disponible

Température de décomposi-

Donnée non disponible

Viscosité Viscosité, cinématique

Sans objet

Propriétés explosives Non explosif

Propriétés comburantes La substance ou le mélange n'es pas classé(e) comme un

oxydant.

poids moléculaire Donnée non disponible

Caractéristiques de la particule

Taille des particules Donnée non disponible

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité Non répertorié comme un risque au niveau de la réactivité.

Stabilité chimique Stable dans des conditions normales.

Possibilité de réactions dan-Peut former un mélange poussière/air explosif au cours du

Oxydants

traitement, manipulation ou d'autres moyens. gereuses

Peut réagir avec les agents oxydants forts.

Conditions à éviter Chaleur, flammes et étincelles.

Éviter la formation de poussière.

Produits incompatibles

Produits de décomposition

dangereux

Aucun produit dangereux de décomposition n'est connu.

selon le Règlement sur les produits dangereux



Atinvicitinib Formulation

Version 3.5

Date de révision: 09/28/2024

Numéro de la FDS: 6047679-00017

Date de dernière parution: 08/14/2024 Date de la première parution: 06/19/2020

SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Informations sur les voies possibles d'exposition

Inhalation

Contact avec la peau

Ingestion

Contact avec les yeux

Toxicité aiguë

Non répertorié selon les informations disponibles.

Composants:

Cellulose:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 5,000 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): > 5.8 mg/l

Durée d'exposition: 4 h

Atmosphère d'essai: poussières/brouillard

Toxicité cutanée aiguë : DL50 (Lapin): > 2,000 mg/kg

atinvicitinib:

Toxicité aiguë par voie orale : Évaluation: La substance ou le mélange ne présente aucune

toxicité aiguë par voie orale

DL50 (Rat): > 2,000 mg/kg

Évaluation: La substance ou le mélange ne présente aucune

toxicité aiguë par voie orale

Toxicité cutanée aiguë : DL50 épidermique (Rat, mâle): > 2,000 mg/kg

Évaluation: La substance ou le mélange ne présente aucune

toxicité aiguë par voie cutanée

Corrosion et/ou irritation de la peau

Non répertorié selon les informations disponibles.

Composants:

atinvicitinib:

Espèce : Epiderme humain

Méthode : test de corrosion cutanée in vitro

Résultat : Pas d'irritation de la peau

Lésion/irritation grave des yeux

Non répertorié selon les informations disponibles.

Composants:

atinvicitinib:

Espèce : Cornée bovine

Résultat : Pas d'irritation des yeux

selon le Règlement sur les produits dangereux



Atinvicitinib Formulation

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 08/14/2024 3.5 09/28/2024 6047679-00017 Date de la première parution: 06/19/2020

Méthode : test d'irritation oculaire in vitro Remarques : Pas d'irritation des yeux

Sensibilisation cutanée ou respiratoire

Sensibilisation de la peau

Non répertorié selon les informations disponibles.

Sensibilisation des voies respiratoires

Non répertorié selon les informations disponibles.

Composants:

atinvicitinib:

Type d'essai : Test du ganglion lymphatique local (TGLL)

Voies d'exposition : Dermale Espèce : Souris

Résultat : Pas un sensibilisateur cutané.

Mutagénécité de la cellule germinale

Non répertorié selon les informations disponibles.

Composants:

Cellulose:

Génotoxicité in vitro : Type d'essai: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)

Résultat: négatif

Type d'essai: Test de mutation génique sur cellule de mam-

mifère, in vitro Résultat: négatif

Génotoxicité in vivo : Type d'essai: Test de micronoyaux sur les érythrocytes de

mammifères (test cytogénétique in vivo)

Espèce: Souris

Voie d'application: Ingestion

Résultat: négatif

atinvicitinib:

Génotoxicité in vitro : Type d'essai: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)

Résultat: négatif

Type d'essai: Test du micronoyau Système de test: Lymphocytes humains

Résultat: négatif

Génotoxicité in vivo : Type d'essai: Test du micronoyau

Espèce: Souris

Type de cellule: Moelle osseuse Voie d'application: Oral(e)

Résultat: négatif

Mutagénécité de la cellule : Les données ne soutiennent pas le classement comme un

selon le Règlement sur les produits dangereux



Atinvicitinib Formulation

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 08/14/2024 3.5 09/28/2024 6047679-00017 Date de la première parution: 06/19/2020

germinale - Évaluation mutagène des cellules germinales.

Cancérogénicité

Non répertorié selon les informations disponibles.

Composants:

Cellulose:

Espèce : Rat
Voie d'application : Ingestion
Durée d'exposition : 72 semaines
Résultat : négatif

atinvicitinib:

Remarques : Non classifié à cause de données insuffisantes.

Toxicité pour la reproduction

Non répertorié selon les informations disponibles.

Composants:

Cellulose:

Effets sur la fertilité : Type d'essai: Étude de toxicité pour la reproduction sur une

génération Espèce: Rat

Voie d'application: Ingestion

Résultat: négatif

Incidences sur le développement fœtal

Type d'essai: Fécondité/développement embryonnaire pré-

coce

Espèce: Rat

Voie d'application: Ingestion

Résultat: négatif

atinvicitinib:

Effets sur la fertilité : Remarques: Non classifié à cause de données insuffisantes.

Incidences sur le développement fœtal

Type d'essai: Test de dépistage de la toxicité sur la reproduc-

tion et le développement

Espèce: Rat

Voie d'application: Oral(e)

Toxicité maternelle générale: NOAEL: 90

Tératogénicité: NOAEL: 90

Toxicité pour le développement: NOAEL F1: 90

STOT - exposition unique

Non répertorié selon les informations disponibles.

STOT - exposition répétée

Non répertorié selon les informations disponibles.

selon le Règlement sur les produits dangereux



Atinvicitinib Formulation

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 08/14/2024 3.5 09/28/2024 6047679-00017 Date de la première parution: 06/19/2020

Toxicité à dose répétée

Composants:

Cellulose:

Espèce : Rat

NOAEL : >= 9,000 mg/kg
Voie d'application : Ingestion
Durée d'exposition : 90 jours

atinvicitinib:

Espèce : Chien, mâle et femelle

NOAEL : 6 mg/kg
Voie d'application : Oral(e)
Durée d'exposition : 6 mois
Nombre d'expositions : Daily

Espèce : Rat, mâle et femelle

NOAEL : 5 mg/kg Voie d'application : Oral(e) Durée d'exposition : 3 mois Nombre d'expositions : Daily

Espèce : Rat, mâle et femelle

NOAEL: 12 mg/kgVoie d'application: DermaleDurée d'exposition: 3 moisNombre d'expositions: Daily

Toxicité par aspiration

Non répertorié selon les informations disponibles.

Composants:

atinvicitinib:

Sans objet

SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Composants:

Cellulose:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Oryzias latipes (médaka)): > 100 mg/l

Durée d'exposition: 48 h

Remarques: Selon les données provenant de matières simi-

laires

atinvicitinib:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)): > 100

selon le Règlement sur les produits dangereux



Atinvicitinib Formulation

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 08/14/2024 3.5 09/28/2024 6047679-00017 Date de la première parution: 06/19/2020

mg/l

Durée d'exposition: 96 h

Méthode: Directives du test 203 de l'OECD

Remarques: Aucune toxicité à la limite de solubilité

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aqua-

tiques

CE50 (Daphnia magna (Puce d'eau)): > 100 mg/l

Durée d'exposition: 48 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 202

Remarques: Aucune toxicité à la limite de solubilité

CE50 (Mysidopsis bahia (Mysis)): > 100 mg/l

Durée d'exposition: 96 h Méthode: OPPTS 850.1500

Remarques: Aucune toxicité à la limite de solubilité

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques

ErC50 (Raphidocelis subcapitata (algue verte d'eau douce)): >

100 mg/l

Point final: Croissance Durée d'exposition: 72 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 201

Remarques: Aucune toxicité à la limite de solubilité

Toxicité pour les microorgan- :

ismes

EC10: > 1,000 mg/l

Durée d'exposition: 3 h

Type d'essai: Inhibition de la respiration de boues activées

Méthode: OCDE Ligne directrice 209

CE50: > 1,000 mg/l Durée d'exposition: 3 h

Type d'essai: Inhibition de la respiration de boues activées

Méthode: OCDE Ligne directrice 209

Évaluation écotoxicologique

Toxicité aiguë en milieu

aquatique

Donnée non disponible

Toxicité chronique pour le

milieu aquatique

Donnée non disponible

Persistance et dégradabilité

Composants:

Cellulose:

Biodégradabilité : Résultat: Facilement biodégradable.

Potentiel bioaccumulatif

Composants:

atinvicitinib:

Coefficient de partage (n-

octanol/eau)

log Pow: 1.45

selon le Règlement sur les produits dangereux



Atinvicitinib Formulation

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 08/14/2024 3.5 09/28/2024 6047679-00017 Date de la première parution: 06/19/2020

Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

Autres effets néfastes

Donnée non disponible

SECTION 13. CONSIDERATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes d'élimination

Déchets de résidus : Ne pas rejeter les déchets à l'égout.

Éliminer le produit conformément avec la réglementation

locale en vigueur.

Emballages contaminés : Les contenants vides doivent être acheminés vers une

installation certifiée de traitement des déchets en vue de leur

élimination ou recyclage.

Sans autres précisions : Jeter comme un produit non utilisé.

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Réglementations internationales

UNRTDG

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

IATA-DGR

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

Code IMDG

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

Transport en vrac en vertu de l'Annexe II des règles MARPOL 73/78 et du code IBC

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

Réglementation nationale

TDG

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

Précautions spéciales pour les utilisateurs

Sans objet

SECTION 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

DSL : non établi(e)

AICS : non établi(e)

IECSC : non établi(e)

selon le Règlement sur les produits dangereux



Atinvicitinib Formulation

Version Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 08/14/2024 Date de révision: 09/28/2024 6047679-00017 Date de la première parution: 06/19/2020 3.5

SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

Texte complet d'autres abréviations

ACGIH États-Unis. ACGIH, valeurs limites d'exposition (TLV)

CA AB OEL Canada. Alberta, Code de santé et de sécurité au travail (tab-

leau 2: VLE)

Canada. LEP Colombie Britannique CA BC OEL

Québec. Règlement sur la santé et la sécurité du travail, An-CA QC OEL

nexe 1 Partie 1: Valeurs d'exposition admissibles des contam-

inants de l'air

ACGIH / TWA Movenne pondérée dans le temps de 8 h CA AB OEL / TWA Limite d'exposition professionnelle de 8 heures CA BC OEL / TWA Moyenne pondérée dans le temps de 8 h CA QC OEL / VEMP : Valeur d'exposition moyenne pondérée

AIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels; ANTT - Agence nationale du transport routier du Brésil; ASTM - Société américaine pour l'analyse des matériaux; bw - Poids corporel; CMR - Carcinogène, mutagène ou agent toxique pour le système reproductif; DIN -Norme de l'institut allemande de normalisation; DSL - Liste intérieure des substances (Canada); ECx - Concentration associée avec une réponse de x %; ELx - Taux de chargement associé avec une réponse de x %; EmS - Plan d'urgence; ENCS - Liste des substances chimiques existantes et nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée avec une réponse de taux de croissance de x %; ERG - Guide du plan d'urgence; GHS - Système à harmonisation globale; GLP - Bonne pratique de laboratoire; IARC - Agence internationale de recherche sur le cancer; IATA - Association internationale du transport aérien; IBC - Code international de la construction et des équipements pour les bateaux transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice de 50 %; ICAO - Organisation internationale de l'aviation civile; IECSC - Inventaire des produits chimiques existants de la Chine; IMDG - Code maritime international des marchandises dangereuses; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Loi sur la santé et la sécurité industrielle (Japon); ISO - Organisation internationale pour la normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques existants de la Corée; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale médiane); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution provenant des bateaux; n.o.s. - Sans autres précisions; Nch - Norme chilienne; NO(A)EC - Aucun effet de la concentration (indésirable) observé; NO(A)EL - Aucun effet du niveau (indésirable) observé; NOELR - Aucun effet observable du taux de chargement; NOM - Norme mexicaine officielle; NTP - Programme toxicologique nationale; NZIoC - Inventaire des produits chimiques de la Nouvelle Zélande; OECD - Organisation pour la coopération et le développement économique; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et de la prévention de la pollution; PBT - Substance persistante, bioaccumulative et toxique; PICCS - Inventaire des produits chimiques et des substances chimiques des Philippines; (Q)SAR - (Quantitative) Relation structure/activité; REACH - Règlement (CE) no. 1907/2006 du parlement européen et du conseil relatif à l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; SADT - Température de décomposition auto-accélérante; SDS -Fiche technique de santé-sécurité; TCSI - Inventaire des produits chimiques de Taïwan; TDG -Transport de marchandises dangereuses; TECI - Inventaire des produits chimiques existants de la Thaïlande; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Nations unies; UNRTDG - Recommandations des Nations unies pour le transport de marchandises dangereuses; vPvB - Très persistant et très bioaccumulatif; WHMIS - Système d'information sur les matières dangereuse utilisées au travail

nées utilisées pour

Sources des principales don- : Données techniques internes, données provenant des FTSS de produit brut, résultats de recherche du Portail eChem de

selon le Règlement sur les produits dangereux



Atinvicitinib Formulation

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 08/14/2024 3.5 09/28/2024 6047679-00017 Date de la première parution: 06/19/2020

l'établissement de la fiche

signalétique

l'OCDE et de l'agence européenne des produits chimiques,

http://echa.europa.eu/

Date de révision : 09/28/2024 Format de la date : mm/jj/aaaa

Les renseignements contenus dans cette fiche technique santé-sécurité sont, à notre connaissance, selon nos informations et croyances, justes, à la date de leur publication. Ces renseignements sont fournis comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, le stockage, le transport, l'élimination et le rejet sans danger du produit, et ne doivent pas être considérés comme une quelconque garantie ou une quelconque norme de qualité. Les renseignements fournis concernent seulement le produit spécifique identifié au début de cette FTSS et pourraient ne pas être valables lorsque le produit de la FTSS est utilisé en association avec un ou plusieurs autres produits ou dans un quelconque procédé, sauf en cas de mention dans le texte. Les utilisateurs du produit doivent évaluer les renseignements et les recommandations à la lumière du contexte spécifique de la manipulation, l'utilisation, le traitement et le stockage prévus, comprenant une évaluation du caractère approprié du produit de cette FTSS dans le produit final de l'utilisateur, s'il y a lieu.

CA / 3F